L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 MARS 1887. 60me Année

Dufour & Dennet. Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI, 4 MARS 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an....$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VANTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Derbès, au No 124 de la rue Royale, articles d'opticien, lunettes, lorgnons, etc.

Le bill des ports et des rivières, et la Louisiane.

On a, quelquefois, accusé les Républiques de prodigalité; nous ne savons sur quoi se fonde un pareil reproche, mais il faut convenir qu'aux Etats-Unis, il n'y paraît guère. Jamais Parlement ne s'est montré plus économe des fonds publics que celui de Washington. Dans ses plus beaux mouvements de générosité, on est obligé de constater un esprit d'ordre qui frise la parcimonie—nous ne voulons pas dire l'avarice—et l'on peut affirmer que le Congrès est possédé de la manie de thésauriser. Cette tendance se manifeste, surtout, en matière d'améliorations d'un caractère général, de travaux publics et, nous ne savons sous quelle influence—on l'a vue redoubler, pendant bien des années, toutes les fois qu'il s'agissait du Sud.

Voilà longtemps que, vers la fin de chaque session, la Louisiane jette, du côté du Capitole, des regards anxieux: elle se demande, avec une inquiétude, qui n'est que trop justifiée par le passé, si l'on daignera penser à elle. Il y a eu, jusqu'aujourd'hui, tant d'intéressés habitués à passer avant elle, à se faire, dans le budget, la part du lion; on l'a, durant une quinzaine d'années, tant jouée, tant conspuée, qu'elle a bien le droit de redouter les oublis du Congrès. Le danger est d'autant plus grand, que nos législateurs ne songent à faire ce que nous appellerons volontiers leurs largesses—il faut toujours être poli envers ceux qui tiennent les cordons de la bourse—que tout-à-fait à la fin de la session, quand ils sont poussés dans leurs derniers retranchements, acculés à l'échéance du 4 mars; ils votent, alors, à la hâte; ils vont au plus pressé; écoutent celui qui fait le plus de bruit et cèdent à qui les circonvient davantage, ne fût-ce que pour se débarrasser de lui. C'est le plus important, le plus influent, le plus favorisé, le plus remuant, qui passe le premier; les autres viennent après, en supposant que le peu de temps qui reste leur permette d'avoir leur tour.

Au milieu de ce brouhaha, la situation d'un petit Etat comme la Louisiane, que l'on a l'habitude de négliger et qui n'a que six votes à son actif, est toujours scabreuse. La moindre incurie, la moindre faute de ses délégués, peut lui être funeste. S'il n'a pas, comme on dit en France, des représentants "à poigne", il est perdu.

Sous le rapport de la "poigne," nous n'avons qu'à nous féliciter de nos choix; nous avons réussi au delà de nos souhaits; nous avons des sénateurs, des mandataires intelligents, habiles, actifs, qui ne laissent échapper aucune occasion d'être utiles à leurs commettants; dans les dernières mêlées d'une session, les plus périlleuses de toutes, ils restent intrépidement sur la brèche et savent toujours remporter une victoire.

Les nouvelles que nous recevions, avant-hier, de Washington, en sont une nouvelle preuve. Sous l'influence de l'hon. Gibson, le Sénat avait porté le bill des ports et rivières à un montant qui dépassait dix millions de dollars, mais craignant de provoquer un veto de la part du Président, si le total restait aussi élevé, la Chambre avait cru devoir proposer des réductions de près d'un million—ce qui faisait tomber la somme affectée aux améliorations du fleuve, de Cairo aux Passes, de $100,000, soit $1,400,000, au lieu de $1,500,000. Il y avait donc à redouter que la Louisiane, le plus exposé de tous les Etats, ne fût obligée de subir les frais de ces diminutions. Il n'en a rien été. Grâce à l'infatigable activité des membres de notre délégation — en tête desquels il nous faut, sur l'autorité des dépêches, citer MM. Gibson et Blanchard—toutes les allocations accordées à nos cours d'eau ont été maintenues; pas un dollar n'en a été retranché.

Voici les chiffres:

Rivière Amite, $1,500; Rivière Bœuf, $2,500; Bayou Barthélemy, $1,500; Bayou d'Arbonne, $1,500; Bayou Terrebonne, $3,000; Rivière Tensas et Bayou Macon, $2,500; Tchefunta et Bogue Falia $1500; Tickfaw $1000; rivières Ouachita, Arkansas et Black, territoire de la Louisiane, $7,500; rivière Rouge, de l'Arkansas à l'Atchafalaya, y compris les travaux à exécuter à Alexandrie, $45,000. Le tout a été voté, successivement, par les deux Chambres, avec un remarquable ensemble.

Les vrais Louisianais éprouveront une vive satisfaction, en l'apprenant. Il est évident que notre Etat a repris, dans l'Union, la place dont on l'avait frustré. C'est une véritable révolution qui s'est opérée au sein du Congrès; elle ne date pas d'hier, nous le savons; depuis longtemps, il se manifestait, au haut lieu, un retour en notre faveur et l'intronisation d'un Président démocrate à la Maison Blanche—intronisation au succès de laquelle nous avons puissamment contribué—n'est pas étrangère à cette heureuse transformation, mais il s'exerce, dans le monde officiel, tant d'influences ennemies de la Louisiane; les intérêts y sont si multiples, si opposés; ils s'y croisent si vivement et s'y heurtent si violemment; nous excitons, d'ailleurs, dans le Nord et dans l'Est, tant de mesquines, de méprisables jalousies, qu'à chaque moment nous pourrions perdre le peu de terrain gagné, et retomber dans la situation de vaincus—situation où nous avons été cruellement réduits, où l'on était habitué à nous voir, depuis tant d'années.

Il a fallu beaucoup de persistance, d'opiniâtreté, de nombreuses luttes, pour consolider nos premières victoires et nous rendre inexpugnables dans les positions que nous avions acquises. Nous devons ces succès à nos excellents choix, à l'habileté, à l'énergie, au savoir-faire, au patriotisme de nos délégués à Washington.

On voit quelle bienfaisante influence des élections bien dirigées exercent sur les destinées d'un pays. La leçon qui nous arrive de Washington est très salutaire; elle devrait nous forcer de réfléchir, nous déterminer à changer nos agissements dans la politique locale. Nos affaires iraient mieux en Louisiane et à la Nouvelle-Orléans, si nous savions suivre, ici, la conduite sage, prudente, éclairée, que nous avons adoptée dans la politique générale; si nous apportions plus de vigilance dans nos élections municipales et d'Etat; si nous voulions rendre impossible l'entrée ou le retour, à la Législature et au Conseil, d'hommes que nous croyons ou savons incapables d'y suggérer de bonnes mesures, d'y défendre nos intérêts.

Au cercle.

—Mon cher, je crois que je vais faire une bêtise.

—Fais-la tout de suite, alors.

—Pourquoi?

—Parce que, quand on veut faire une bêtise, il faut la faire immédiatement; car, si on attendait au lendemain, on réfléchirait et, sûrement, on ne la ferait pas.

LOUISIANE.

La *Review*, Markeville, paroisse Avoyelles, du 26 février:

La rivière Rouge monte toujours. La navigation y est devenue facile et le trafic y reprend son activité ordinaire.

—Marié, par le Rév. Père Simon, à la résidence du père de la mariée, M. P. H. Coulon à Mlle Isabelle Couvillon, tous deux du Bayou des Glaises.

—Décédé, chez lui, près de Mansura, à l'âge de 41 ans, M. Fulgence Laborde.

Le *Capitolian Advocate*, Bâton Rouge, paroisse East Baton Rouge, du 2 mars:

M. Phil. D. Armour, le grand marchand de viandes salées et de graisse, de Chicago, est à la tête d'une compagnie qui s'organise, en ce moment, en vue d'établir une douzaine de fabriques d'huile de graine de coton. Parmi les actionnaires, on compte presque tous les grands fabricants de savon des Eats-Unis; ils prendront, pour leur compte les produits de ces fabriques et en assureront ainsi le placement. M. Armour a déclaré qu'il consomme, à lui seul, un cinquième de toute l'huile de coton qui se produit maintenant. La nouvelle entreprise a été provoquée par la concurrence qu'a voulu faire l'American Cotton Oil Trust Company, qui jouit, en ce moment, du monopole de la fabrication de l'huile et vient d'acheter deux vastes établissements de porc et de graisse. De là, la lutte qui s'engage et ne peut que profiter aux planteurs cotonniers et aux consommateurs.

L'*Eagle*, paroisse St-Bernard, du 3 mars:

L'ouverture du chemin coquillé qui conduit au cimetière Chalmette, par l'entrepreneur, M. McNamara, par suite des pétitions réitérées des habitants de St-Bernard, a provoqué un mouvement tout à fait insolite. Il en est résulté de graves inconvénients. La terre, fraîchement remuée, a cédé sous le poids des véhicules; il s'est formé de profondes ornières que M. McNamara est obligé de combler. Il lui faut payer, tous les jours, deux hommes pour combler les trous. Il est vrai que depuis les beaux temps, le chemin est plus ferme et les lourdes voitures ne font plus de dégâts. Il nous semble que les propriétaires devraient livrer passage sur leur propriété, en attendant que le chemin soit complètement achevé. S'ils s'y opposent, qu'ils aident au moins M. McNamara à terminer le plus vite possible son œuvre.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 février 1887.

SOMMAIRE.

I—**Napoléon Bonaparte**, première partie par M. H. Taine, de l'Académie Française.
II—**Au Paradis des Enfants**, deuxième partie, par M. André Theuriet.
III—**Les débuts d'un protectorat—La France en Tunisie.**
IV—**Le maître à danser.—Souvenir de collège**, par M. Adrien Chabot.
V—**Souvenirs d'un voyage en Perse—II—Le littoral du Golfe-Persique et le Fars**, par M. Frédéric Houssay.
VI—**La mort de Lavoisier**, par M. Edouard Grimaux.
VII—**Poésie—Le Père Jean.—Ballade de la Fileuse**, par M. Eugène Le Mouel.
VIII—**Les inquiétudes du jour.**
IX—**Revue Dramatique.—Gymnase, "La Comtesse Sarah"** de M. George Ohnet.—**Comédie-Française, "Le Cercle"** de Poinsinet, par M. Louis Ganderax.
X—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
XI—**Le mouvement financier de la quinzaine.**
XII—**Bulletin Bibliographique.**

La *Table de la Revue*, de 1874 à 1826, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La *Table* de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

Espagne.

Nous trouvons la dépêche suivante dans le *Journal des Débats* du 14 février:

Madrid, le 13 février.

Une personne généralement bien informée vient de me dire que les négociations, engagées avec M. Ruiz Zorrilla pour le faire renoncer à ses projets révolutionnaires, seraient sur le point d'aboutir. Une amnistie générale, comprenant les individus qui ont pris part à des soulèvements militaires, serait décidée. En conséquence de cette disposition, M. Ruiz Zorrilla, qui obtiendrait l'autorisation de rentrer en Espagne, adresserait au pays un Manifeste dans lequel il déclarerait son intention de se tenir désormais éloigné de la politique active et de se retirer dans sa propriété de Tablada, située dans la Vieille-Castille. Il ne manquerait plus, dit-on, pour donner une solution définitive à la question, que de connaître l'opinion de certains personnages, afin qu'une mesure d'une aussi grande importance pour la politique intérieure de la péninsule ne soit pas trop vivement combattue, et que les engagements pris soient scrupuleusement respectés le jour où le parti libéral ne sera plus au pouvoir.

Les ministres et le président du Conseil lui-même, qui ont répondu, devant le Sénat et devant la Chambre des Députés, à des questions posées sur les motifs qui avaient pu déterminer le gouvernement à assigner Ceuta comme nouveau lieu de résidence au général Villacampa, ne l'ont pas fait avec des raisons bien concluantes. Il y a eu différentes versions qui n'ont guère éclairé ni les sénateurs, ni les députés sur les véritables intentions des membres du Cabinet. Or, on suppose que ces derniers auront voulu soustraire le général Villacampa et ses compagnons de captivité aux effets d'un climat meurtrier comme l'est celui de Fernando Po, et donner en même temps à M. Ruiz Zorilla un gage de leurs dispositions à la clémence et de la bonne foi avec laquelle ils cherchent à résoudre définitivement la question de l'amnistie. Il paraît y avoir, en effet, entre cette question et le retour des militaires dont je viens de parler, une connexité que peu de personnes semblent avoir remarquée.

Aux premiers symptômes d'une guerre européenne, on fera venir immédiatement les réserves des garnisons des Baléares renforcées de 100,000 hommes des Canaries.

L'Espagne pourrait ainsi au besoin mettre 500,000 hommes sous les armes.

La *Epoca* dit que l'Espagne n'a de méfiance à l'égard d'aucune puissance, mais qu'elle fera respecter sa neutralité.

Ce journal ajoute que l'Espagne désire vivement la paix, mais qu'elle a conscience de ses devoirs nationaux, pour lesquels elle fera avec enthousiasme tous les sacrifices.

Le 11 février, à la séance du Sénat, le ministre des colonies, répondant à une interpellation sur la conversion de la dette cubaine, a déclaré que 91 0/0 des anciennes dettes ont été converties.

Le ministre des finances a déclaré que la loi sur le fermage de la régie du tabac sera exécutoire à partir du 1er juillet. Les avantages qui résulteront de sa mise en vigueur seront donc compris dans le prochain budget.

Les groupes républicains de toute nuance ont célébré, le 11 février, dans de nombreux banquets, l'anniversaire de la proclamation de la République de 1873. Les autorités ont laissé complète liberté aux manifestants. Aucun incident ne s'est produit.

Suisse.

Le grand conseil vaudois va se réunir pour s'occuper du subside de 4 millions de l'Etat de Vaud à l'entreprise du Simplon. La participation financière sera votée sans difficulté et acceptée par le peuple. Les subsides des Etats du Valais et de Fribourg sont également assurés; celui du canton de Genève paraît plutôt compromis, les intérêts de ce canton étant moins directement engagés et une certaine opposition s'étant fait jour contre l'entreprise.

M. Momo est en grande conversation avec Mlle Lili.

On est allé en soirée, paraît-il, et chacun raconte ses petites impressions.

—Moi, dit Momo avec importance, je n'ai pas eu sommeil ni mal au ventre, et cependant j'ai mangé beaucoup de bonbons et je suis resté jusqu'à minuit du soir.

—Oh! moi, réplique dédaigneusement Mlle Lili, c'est bien mieux. Je suis restée jusqu'à minuit du matin!

Nouvelles religieuses.

On sait—dit la *Gazette de France*—combien les ennemis de l'Eglise dénigrent l'action des missionnaires dans les pays sauvages; ils accusent même parfois ces religieux de fomenter des insurrections chez les indigènes.

Nous donnons ci-après l'appréciation d'une feuille libérale à ce sujet. On verra ce que peuvent les missionnaires lorsqu'on ne vient pas entraver leur apostolat par des mesures tracassières. Voici ce qu'on écrit des Iles Philippines au libéral *Temps* de Paris:

"Vous savez déjà qu'un gouverneur militaire espagnol a été installé à Yap, le port principal des Carolines, sous la garde de soldats tagals. Voilà pour la conquête matérielle, laquelle n'a pas encore été troublée.

"Ces jours-ci, des missionnaires, des pères capucins, barbus comme des sapeurs et venus tout exprès de la péninsule ibérique, vont s'embarquer pour tenter de leur côté la conquête spirituelle des habitants.

"Le système de gagner les âmes et les corps au moyen de l'Evangile a été toujours employé par l'Espagne aux Philippines. Si, dans le Sud, le système s'est trouvé mauvais, au Nord il a donné des résultats magnifiques, et c'est bien aux missionnaires jésuites, dominicains, augustins, récollets, franciscains qu'est due la domination *sans trouble et sans révoltes de ces belles contrées.*

"Pendant plusieurs siècles, deux cent cinquante artilleurs européens casernés dans une forteresse, à Manille, ont suffi pour tenir en respect cinq millions d'habitants, c'est-à-dire la population entière de l'archipel. Pas un soldat dans les provinces. Un seul religieux, perdu entre cent mille insulaires, suffisait pour faire tenir ceux-ci tranquilles. Et cela dure encore."

Par suite des dispositions amicales manifestées par la Chine à l'égard du Saint-Siège, le cardinal Simeoni, préfet de la *Propaganda Fide*, a été chargé par Pape d'élaborer une convention à l'effet d'assurer la liberté complète ainsi que la sécurité des missions catholiques dans l'empire chinois. Le projet de cette convention devait être télégraphié à Pékin le 22 février.

On assure, à Rome, qu'un nouveau document pontifical relatif aux affaires d'Allemagne va paraître très prochainement. On n'y doute pas—ajoute un organe religieux de Paris—que M. de Bismarck ne se soit engagé à intervenir diplomatiquement, en temps marqué, en faveur de la situation qui doit être faite au Saint-Siège.

Les religieux cisterciens de Lérins préparent, pour les Noces d'or de Léon XIII, une magnifique œuvre d'art. Voici à ce sujet les détails intéressants que nous trouvons dans une circulaire émanée de l'abbaye:

"Nous avons entrepris le rude labeur de réunir, dans un splendide volume, le sublime cantique du *Magnificat* traduit en cent cinquante langues environ, toutes imprimées avec leurs caractères propres. Pour rendre ce travail digne de l'Immaculée Vierge Marie, digne du magnanime Léon XIII, digne de notre amour filial, chaque traduction du *Magnificat* sera entourée d'un encadrement à plusieurs couleurs, gravé *ad hoc* par les plus habiles artistes, le verso de la page de chaque *Magnificat* contiendra une fleur emblématique des vertus de la très sainte Vierge. La préface, également illustrée à chaque page, renfermera une superbe gravure, en couleurs et or, de la Visitation, un éloge abrégé du *Magnificat* en six langues: en latin, en français, en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, la dédicace de l'ouvrage à Sa Sainteté, etc."

On prétend qu'avant de donner sa démission, M. de Robilant a fait demander à Berlin par l'ambassadeur italien, M. de Launay, des explications précises sur la lettre du cardinal Jacobini. Mais le gouvernement allemand, à l'imitation de ce qu'il a fait pour la question de la médiation des Carolines, aurait refusé d'entrer en pourparlers sur ce sujet. M. de Bismarck aurait déclaré, dit l'*Univers*, que l'Italie n'avait rien à voir dans cette affaire.

Un mouvement considérable va avoir lieu dans l'épiscopat de France. Par suite des vacances récemment ouvertes, on ne comptera pas moins de sept sièges à pourvoir; celui de Lyon, qui est définitivement attribué à Mgr Foulon, archevêque de Besançon, où serait élevé Mgr Besson, évêque de Nîmes; celui de Nîmes, celui d'Auch, où va être transféré Mgr Gouzot, évêque de Gap; celui de Gap, celui de Laval, destiné, paraît-il, à un vicaire-général de Cambrai; enfin celui du Puy.

Les recettes du mois de décembre, pour l'Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris, ont été de 86,583 fr. 73 cent. Recettes antérieures, 17,757,736 fr. cent. Total, 17,844,320 fr. 25 cent.

Nous lisons, dans le *Bulletin des Facultés catholiques de Lille*, France:

"L'année scolaire 1886-1887 a vu s'augmenter le nombre des étudiants pour les Facultés de droit et de médecine. Il est de 117 pour la Faculté de droit, c'est-à-dire de 2 en plus qu'il n'y en avait à la fin de l'année scolaire dernière; et de 173, en y comprenant 13 élèves sages-femmes, pour la Faculté de médecine, c'est-à-dire de 3 en plus qu'il n'y en avait au mois de juillet 1886.

"Dans les circonstances présentes et lorsque plusieurs des Facultés de l'Etat voient diminuer le nombre de leurs élèves, une augmentation même légère peut être considérée comme un succès, comme un témoignage de l'opinion publique.

"Au Collège théologique, le nombre des étudiants est de 17, à la Faculté des lettres, de 23, et à la Faculté des sciences, de 24. Dans ces trois Facultés, le nombre des élèves laïques a augmenté. S'il y a une diminution pour le total, cela provient de ce que les séminaires des diocèses de Cambrai et d'Arras ont fourni, depuis deux ans, moins d'élèves ecclésiastiques pour les hautes études théologiques et pour les cours préparatoires à la licence ès lettres et à la licence ès sciences.

"Les Ecoles de hautes études industrielles et agricoles, qui ne font que débuter, ont 17 étudiants.

"Cela fait un total de 371 élèves, suivant les cours.

"Les Facultés catholiques de Lille progresseront de plus en plus. L'enseignement y est aussi large, aussi complet que possible. On tient à n'y conserver aucun de ces étudiants qui ne suivent point assidûment les cours et qu'une conduite peu régulière empêche de s'appliquer à l'étude.

"Les succès dans les examens ont répondu, durant l'année scolaire dernière, au mérite des professeurs et au travail des élèves. La proportion des examens heureux est toujours très élevée, si on la compare à ce qui se produit dans l'ensemble des Facultés de la France."

Le comité général de souscription pour la défense de la liberté religieuse, en France, publie le compte rendu de l'emploi fait, en 1886, des ressources qui lui ont été confiées.

Les souscriptions se sont élevées, pour 1886, à 65,113 francs.

1. 13,467 fr. 95 ont été employés en subventions aux religieux expulsés, et ont été consacrés aux travaux et aux publications du comité des jurisconsultes, dont l'appui est spécialement assuré aux congrégations religieuses;
2. 20,000 francs ont été remis à la Société générale d'éducation et d'enseignement pour être distribués à titre d'encouragement à environ deux cents écoles libres;
3. 20,532 fr. 84, fournis en grande partie par souscriptions spéciales, ont payé les frais du pétitionnement contre les lois scolaires. Ce pétitionnement a réuni plus de 700,000 signatures;
4. Enfin 10,843 fr. 88 ont été employés à organiser des conférences à Paris et dans les départements et à envoyer la correspondance hebdomadaire à de bonnes publications.

On le voit, les dépenses se sont élevées à 64,844 fr. 67, laissant un excédent de recettes de 269 francs.

Une chose a beaucoup frappé les Malgaches pendant leur séjour à Paris: l'interminable file de fiacres qui encombrent les boulevards.

—A quoi servent ces chevaux attelés à ces petites voitures? demandaient-ils.

—A écraser les enfants.

Alors, un d'eux, qui paraissait mieux renseigné, ajouta:

—Ils en manquent parfois quelques-uns.

France et Allemagne.—Le septennat.

On lit, dans le *Journal des Débats* du 15 février:

Les lettres que nous envoie d'Allemagne notre correspondant spécial, rapprochées des articles qui se publient à Paris depuis quelques semaines, jettent une vive lumière sur le contraste qui existe entre l'état de l'opinion publique au delà du Rhin et l'état de l'opinion publique en France. La différence peut se préciser ainsi: chez nous, on ne désire pas la guerre, et on n'y croit pas; en Allemagne, on ne désire pas la guerre, et on incline à y croire.

Sur nos dispositions, il ne peut y avoir l'ombre d'un doute. Notre presse s'est exprimée, dès le début, avec une netteté, avec une unanimité qui ont frappé l'Europe entière, et qui ne laissent prise à aucun malentendu. Parler, comme l'ont fait certains journaux allemands, d'un mot d'ordre qui aurait été adressé par le gouvernement à nos confrères et à nous, c'est connaître bien peu la France, ou affecter de bien peu la connaître. S'il y avait dans notre pays un parti de la guerre offensive, ce parti aurait eu de belles occasions de se produire: on peut être assuré qu'il ne les aurait pas négligées. Nous sommes si peu disposés à attaquer l'Allemagne, nous souhaitons tellement le maintien de la paix que nous ne voulons même pas admettre la possibilité d'une humeur agressive chez autrui. La masse de la population est, sur ce point, d'un optimisme que les paniques financières récentes ont à peine troublé, et qui se raffermit de lui-même au lendemain de chaque alerte. Une guerre qui nous serait faite nous trouverait préparés, confiants dans notre force, résolus à nous défendre avec la dernière énergie, exaspérés contre l'assaillant par le sentiment même que nous aurions de ne l'avoir nullement provoquée; elle nous trouverait incrédules.

Tel n'est en aucune façon, à en juger d'après nos correspondances, l'état d'esprit de la population allemande. Elle n'a, dans son ensemble, nulle passion belliqueuse. Elle sait à merveille combien terrible, aléatoire et ruineuse, même dans le cas d'une victoire, serait une lutte entre elle et nous. Ses hommes d'Etat et les généraux les plus autorisés ont pris soin de lui répéter à vingt reprises, au cours de la dernière session du Reichstag, quel redoutable adversaire elle rencontrerait dans notre armée. Pour la disposer à une guerre offensive contre la France, il faudrait lui persuader que, en nous attaquant, elle ne ferait, en réalité, que se défendre, que précipiter un choc imminent et inévitable. C'est cette persuasion qui, depuis quelques semaines, on s'applique à lui donner. En l'agitant, et en l'alarmant de la sorte, en suscitant chez elle l'illusion d'un grave danger dont elle serait menacée par la France, on n'a pas pour objet, nous le pensons bien, de la pousser à une guerre. On veut seulement obtenir de bonnes élections. On veut assurer pour sept années l'organisation militaire de l'empire. On veut que le changement de règne, plus ou moins prochain, s'accomplisse devant un Reichstag discipliné, homogène autant que possible, et impuissant au cas où il serait hostile. Voilà le véritable but. Seulement, pour l'atteindre, on recourt à des moyens dangereux, à des moyens tels, que, si l'on voulait, en réalité, préparer l'opinion publique à une guerre, on n'en emploierait pas d'autres. De là ces articles de journaux où les dispositions de la France sont dénaturées, de là ces mouvements de troupes, ces appels de réservistes effectués au cours de la campagne électorale; de là l'état de fièvre où vit l'Allemagne en ce moment.

Nous approchons de la date où, suivant le cours naturel des choses, cette fièvre doit se calmer. Elle tombera, nous l'espérons, après les élections de lundi prochain. Mais il importe que nous en notions avec soin les symptômes, et que, sans nous en exagérer la gravité, nous ne la traitions pas de pure comédie. Créée par des procédés très artificiels, elle ne laisse pas d'être sérieuse. Qu'elle disparaisse après le 21 février ou qu'elle se prolonge, nous aurons, en tout cas, la conscience de n'avoir rien fait pour lui fournir un aliment.

Nous extrayons, d'une correspondance adressée, de Dusseldorff, Allemagne, au même journal, les indications suivantes:

"J'avoue que je n'avais pas, jusqu'à présent, compris l'importance que le chancelier attachait au septennat. La question est complexe, et je crois que beaucoup de Français, voire même d'Allemands, ne se rendent pas bien compte de son sens et de sa portée véritables. Ayant obtenu des précédents Reichstags le vote des subsides militaires pour sept ans, c'eût été pour la Couronne une diminution d'influence, de pouvoir et de prestige vis-à-vis de l'étranger que de consentir à ne plus avoir ces mêmes subsides que pour une période de trois ans.

"Une autre raison, tirée des faits mêmes, provient du projet de loi militaire déposé en France par le général Boulanger. D'après ce projet, le nombre des hommes ayant passé sous les drapeaux augmentera chaque année, et l'Allemagne craignait de se trouver sous peu d'années ayant moins d'hommes exercés à mettre en avant.

"Dans le cas où le septennat serait repoussé, l'Allemagne se croirait dans une situation menacée et préférerait courir les chances d'une lutte immédiate plutôt que d'attendre un avenir incertain en supportant des charges de jour en jour plus lourdes."

Enfin, en quittant Dusseldorf, le correspondant a emporté, de son exploration, la conviction absolue que le peuple désire la paix, qu'il craint la guerre, et qu'il y a quelques jours toutes les mesures étaient prises dans les régiments pour marcher. Le chancelier augmentait encore les terreurs de la population jusqu'au moment où il a acquis la certitude simultanée; qu'il aurait dans le nouveau Reichstag une majorité au moins pour le septennat, et que la France resterait calme et ne répondrait pas aux provocations allemandes.

La République conservatrice en France.

Le *Temps* du 13 février a fait précéder et suivre, des lignes qu'on va lire, une lettre qu'il a reçue de l'hon. M. Auguste Lepoutre, député de Roubaix:

Tout le monde a applaudi à la Chambre et tout le monde applaudira au dehors aux paroles éloquentes et émues que le président de la Chambre des députés a consacrées hier à la mémoire de Raoul-Duval. Nous ne parlons pas seulement de l'appréciation si juste et si fine qu'il a faite du talent et du caractère du brillant et sympathique député de l'Eure, mais du jugement élevé qu'il a porté sur la dernière phase de sa vie politique. "La mort de Raoul-Duval, a-t-il dit, est particulièrement douloureuse à l'heure que nous traversons. Son rôle ne pouvait que grandir, dans ce moment où l'apaisement doit être la première loi de notre politique." Et le compte rendu donne plus de valeur encore à ce langage en enregistrant l'unanimité des applaudissements qui l'ont accueilli. Rarement le président actuel de la Chambre ou l'un quelconque de ses prédécesseurs—et des plus éminents—s'était fait aussi fidèlement l'organe du pays; c'est le cœur même de la nation qui a battu cette fois dans la poitrine de M. Floquet. Et cette manifestation est d'autant plus significative que son auteur professe des opinions plus accentuées. Elle montre qu'en dépit de toutes les défiances et de toutes les calomnies dont il est l'objet, le parti républicain, dans toutes ses nuances, sait reconnaître et honorer les adhésions que le patriotisme a inspirées.

Elle sera notre seul commentaire à la lettre intéressante que nous recevons à l'instant de M. Lepoutre et dont voici le texte:

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Paris, 12 février.

Monsieur le directeur du *Temps*,

Dans la notice que vous avez consacrée hier à notre pauvre et regretté ami Raoul-Duval, vous semblez vous demander ce qui adviendra de sa dernière œuvre, restée inachevée et formulée dans le programme qu'on a appelé programme Raoul-Duval-Lepoutre.

Ayant reçu ses dernières confidences politiques dans les quatre jours que je viens de passer près de lui, je me crois autorisé à vous répondre et à rassurer les patriotes qui s'intéressent à la concentration des partis sur le terrain constitutionnel, pour arriver à la formation d'une République conservatrice.

Raoul-Duval ne laissera malheureusement pas d'héritiers de son talent; mais il laisse un bon nombre d'héritiers de sa pensée, à qui ne manquent ni la bonne volonté ni l'ardeur. Ses projets ne le suivront pas dans la tombe.

Sa plus grande consolation dans ses derniers jours a été de constater les progrès rapides que faisaient les idées émises dans notre programme. Il nous a quittés avec la conviction profonde que ses projets réussiraient, et ce don de seconde vue particulier aux mourants lui en faisait voir la réalisation comme prochaine.

Agréez, etc.

AUGUSTE LEPOUTRE, Député de Roubaix.

Si, comme il nous serait pénible d'en douter, la clairvoyance de M. Lepoutre égale sa sincérité, et si les réalités qu'il nous promet ne sont pas inférieures aux espérances qu'il nous confie, les sentiments qui se sont manifestés, hier, sur tous les bancs de la Chambre, lui montrent l'accueil que ses amis et lui peuvent attendre de nous.

Belgique.

On télégraphie, de Bruxelles au *Times* de Londres, du 12 février:

"On annonce ici que les forts de la frontière de France ont été complètement armés en guerre.

"Les deux citadelles de Liège doivent être démolies comme inutiles, et on dit qu'en cas de mobilisation, le roi prendra le commandement en chef, avec le général Brialmont comme chef d'état-major.

"Le comte de Flandre commandera le 1er corps d'armée et le général Vandermissen le 2e corps.

"Le général Nicaise prendrait le gouvernement d'Anvers.

"Le ministre de la guerre posera probablement la question de confiance sur le projet de service obligatoire.

"Le fusil adopté pour l'infanterie est un nouveau fusil à répétition."

La note qui accompagne le budget des recettes extraordinaires donne des explications sur les crédits demandés pour le ministère de la guerre.

900,000 fr. seront consacrés à compléter les forts de Rupelmonde.

617,000 fr. seront employés pour le fort de Schooten.

1 million de francs pour l'achèvement de trois redoutes dans la zone maritime.

1,200,000 fr. pour l'armement des forts de Merxen, Zwyndrecht, Cruybeke et Waelhem.

8 millions sont demandés pour la ligne des fortifications de la Meuse.

Les anciens forts de Liège et de Namur seront démolis et remplacés par des ouvrages puissants, mais de petite dimension et ne nécessitant qu'une faible garnison.

Les travaux de la ligne de la Meuse coûteront 24 millions, mais on demandera pour cette année le tiers seulement de cette somme.

15 millions de francs sont nécessaires pour remplacer l'armement de l'infanterie; 5 millions seront dépensés en 1887.

Il reste encore à pourvoir à l'armement de vingt batteries d'artillerie.

D'autres crédits sont demandés aussi pour les casernes, l'habillement des troupes, etc.

Décédé hier, à 2 heures p. m., à l'âge de 47 ans, JOHN L. LARESCHE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille P. E. Laresche et de ses beaux-frères A. Kifer et M. V. Dejan, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 4 mars 1887 à 5 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière demeure, No. 276 rue Prieur.

De la part de sa famille.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov86—1anPP

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale, surtout le célèbre vin de M. Crabb [illegible] à son restaurant 40 rue Dauphine. 60 sous avec une demi bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi bouteille du fameux To Kalon. 17fév—1anPP.

Salle de la Metairie Fire Co. No 4.—Nouvelle Orléans, 3 mars 1887.—Les officiers et membres de la susdite compagnie sont requis de s'assembler à la maison de pompe, en grand uniforme, aujourd'hui, vendredi, 4 mars 1887, à 8 heures précises du matin, pour prendre part à la célébration du 52ème anniversaire de la création du corps des pompiers de la Nouvelle Orléans.

Par ordre de A. BERTONNIÈRE, Foreman.
CHAS. F. SLOAN, Secrétaire archiviste.
4mars—1t

L'Union Française.

Les porteurs d'obligations de cette Société sont invités à assister au tirage de CENT de ces obligations, qui aura lieu DIMANCHE 6 courant, à midi, à la Salle de l'Union, rue des Remparts, près Dumaine.

Par ordre du Conseil de Direction.
FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
C. A. BAUD, Secrétaire. 4fév—3t

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

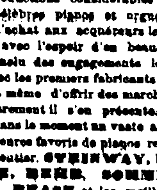

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HENS, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle est plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs, ous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

PROCUREZ-VOUS
—LE—
Directory de la ville,
ANNÉE 1887.
5400 noms nouveaux.
25,000
Changements d'ancienne nomme.
Ce qui rend inutile les autres directo ce qui rend aussi le nouveau indispensable aux commerçants.

LE MOYEN LE PLUS PROMPT ET LE MEILLEUR
De se procurer le Directory est de le faire demander à l'éditeur. Un avis par carte postale recevra une attention immédiate. Il n'en reste plus qu'un nombre restreint d'exemplaires, en sus du nombre commandé. L. SOARDS, Editeur
5 Allée Commerciale, coin de la rue du Camp. 10 fé—

CÉLÉBRATION DU 4 MARS,
VENDREDI ET SAMEDI,
BockBeer.

4mars—1t

Je veux que vous accordiez

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim—1 an

BUREAU DE
L'Association Charitable des Pompiers,
CHAMBRE 24, HOTEL DE VILLE.
NLLE-ORLÉANS, 27 FEV. 1887.

Cinquante-Deuxième Célébration de l'Anniversaire du DEPARTEMENT de l'INCENDIE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 4 MARS 1887.

ITINERAIRE.

De la rue des Remparts au côté nord de la rue Esplanade à la Levée, côté sud d'Esplanade à Royale, de Royale à Canal, côté sud Canal à Camp, Camp à Calliope, de Calliope à St Charles, de St Charles côté ouest à Jackson, de Jackson côté sud à Magasin, de Magasin à Julia, de Julia à St Charles, de St Charles à Canal, où la procession se débandera.

Les marshals se rapporteront à l'arrivée de leurs compagnies au Chef Ingénieur et à ses Assistants qui seront stationnés à la Statue Clay, qui leur désigneront leurs positions respectives.

Les compagnies devront se former promptement, car la procession se mettra en marche à 10 30 A. M. précises.

Les compagnies Junior sont requises par le présent avis de se placer en arrière de la procession, car on ne leur permettra pas d'occuper une place dans la ligne principale.

Par ordre de R. C. DAVEY, Grand Marshal.
27 fév—mars 3 4

Banque du Commerce,

Cette Banque a commencé ses opérations le 1er mars 1887; local temporaire au No. 138 rue Gravier.
B. S. TWICHELL, Président.
27 fév—6t

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE, JR., GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

Excursion à Mandeville.
Le steamer NEW CAMELIA fera une Excursion jusqu'à Mandeville (seulement) le DIMANCHE 6 MARS 1887. Il partira de Milneburg à l'arrivée du train de 8 a. m. de la gare Pontchartrain, rue des Champs-Elysées. Au retour il partira de Mandeville à 3 p. m. Aller et retour $1.00.
W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.
3 mars—3t

DENTISTES.
EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste.
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1an
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Mosaïque, Windsor
TAPIS DE BRUXELLES,
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais,
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisses et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et [illegible]
RIDEAUX PORTIÈRES [illegible]
NATTES DE CHINE [illegible]

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ....DIRECTEUR.
Samedi, 5 mars, à midi,
DERNIÈRE MATINÉE DU SAMEDI.
LE CŒUR ET LA MAIN.
Samedi soir, 8 h. p. m.
Bénéfice de M. Vanara.
LES CONTES D'HOFFMANN.
Dimanche, 6 mars.
DERNIÈRE MATINÉE DE LA SAISON.
RIP VAN WINKLE.
4 mars—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
No. 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$277,187 19	
Primes maritimes	19,946 53	
Primes de rivières	10,846 17	
		$307,989 89
Primes acquises de 1885		71,482 96
Total des primes		$379,472 85
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75,785 78	
Primes remboursées	80,884 78	
Réassurances	7,827 61	
		$164,498 17
Primes acquises nettes		$214,974 68
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies de 1885	$48,374 83	
Pertes sur les incendies de 1886	142,873 39	
		$191,248 22
Pertes sur les mers en 1885	983 45	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	
		18,943 21
Pertes sur les rivières en 1885	5,706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 85	
		6,612 96
Pertes payées	$216,203 39	
Commissions	16,181 38	
Taxes d'Etat, de ville et licences	5,892 24	
Dons charitables	848 10	
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat	1,069 90	
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage	4,405 07	
Dépenses générales et salaires	38,796 64	
Dividendes de jan 1886 $12,500 00		
Profits et pertes 25,905 41	38,405 41	
		$321,905 03
Excédant pertes et dépenses sur les revenus		$82,739 88
Pertes ajustées		32,861 20
		$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:

Comptant en banque		26,406 95
Bons des Etats-Unis à 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime		233,995 00
Actions du N. O. City R. R. Co. de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co., du N. O. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie		30,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes		85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau		70,774 50
Primes en cours de collection		25,375 86
Dû par des compagnies d'assurances		2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe		487 52
Mandats d'Etat et de ville		1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires		3,906 85
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie	$4,940 00	
Divers débiteurs	469 82	
		$5,409 82
		$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi le 14me jour de janvier 1887.
(Signé) JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.
THEO BRIERRE, JOHN W. HINCKS, EDW J. BOBEY, P. POUTZ, GUST. PITOT, C. T. DUGAZON, A. SCHREIBER, D. FATJO, C. E. SCHMIDT, H. GALLY, J. TUYES, W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

Quinzième Etat de Situation
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,442 74	
		$109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,962 08
A déduire: Primes remboursées, cancelées, réfraction	$29,171 54	
Réassurances	6,015 57	
		35,187 11
		$106,774 97
Pertes etc., payées durant la même période—		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 37	
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt	15,869 21	
		$110,736 24
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant	$2,896 79
Primes en voie de recouvrement	17,368 15
Immeubles	26,782 49
Actions de banques et autres	36,684 79
Meubles et installation de bureau	2,270 25
Billets garantis par nantissements	5,819 68
Billets garantis par hypothèques	8,608 06
Billets à recevoir	2,960 27
	$110,390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi ce 22me jour de janvier 1887.
J. BENDERNAGEL, Notaire.
23 jan—1m

Pharmacie Deléry,
A l'angle des rues Dauphine et Kerlerec.
Médicaments de premier choix.
Formules de MM. les médecins remplies avec la plus scrupuleuse exactitude, à toute heure du jour et de la nuit. 9 fév—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 3 MARS— CLASSE No 152
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, [illegible]

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St-Charles.
Rue St-Charles.
DIMANCHE, 27 février 1887 et tous les soirs durant la semaine.
Matinées, Mardi et Samedi.
Un nouveau et brillant programme avec un personnage de mérite par le Bidwell's Star Dramatic Co.
Dans le beau drame,
Romance of a Poor Young Man,
Scènes réels, effets surprenants, belle musique.
Les premiers évènements se passent à Paris, ensuite en Bretagne.
La semaine prochaine—Le drame—TAKEN FROM LIFE.
26 fév—

Grand Opera House, rue du Canal.
D. BIDWELL....DIRECTEUR.
Dimanche, 27 février, 1887
Seconde et dernière semaine des Favoris de l'Amérique
LOUIS JAMES
Et de la belle et populaire
MARIE WAINWRIGHT!
Répertoire de la semaine
Dimanche et Jeudi soir Othello—Lundi soir et Jeudi en matinée Virginius—Mardi soir, Much Ado about Nothing—Mercredi soir, Hamlet—Vendredi soir Merchant of Venice et Taming of the Shrew—Samedi en matinée Romeo et Juliette—Samedi soir, Ingomar.
26 fév—

Académie de Musique de Bidwell.
Une semaine seulement, commençant Dimanche 27 Fév., Matinées Mercredi et Samedi.
Le fameux comédien américain
JOHN T. RAYMOND,
Secondé par une excellente compagnie
Présentant ses deux grands succès
Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi soirs et matinée de Mercredi première représentation à la Nlle-Orléans, de la nouvelle et originale comédie excentrique de David D. Lloyd,
THE WOMAN HATER.
Vendredi et Samedi soirs et matinée de Samedi, Mr. Raymond dans sa fameuse création
COL. MULBERRY SELLERS
Dans le vaudeville américain de Mark Twain.
Dimanche 6 mars—Minstrels de McNish, Johnson et Slavin.
26 fév—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
POUR UN TEMPS LIMITÉ
LA BATAILLE DE PARIS
Sera ouvert pendant les heures de la journée seulement.
Lectures toutes les heures.
La plus grande œuvre d'art qui ait été exhibée dans le Sud.
Les portes sont ouvertes tous les jours, de 8:30 A. M. à 5:30 P. M., y compris le dimanche.
Entrée....25 cts
Enfants....15 cts
2mars—

Avis.
LA compagnie "Louisiana Brewing" a ouvert un dépôt au coin des rues Enghien et Bourgogne où elle aura toujours sa célèbre Lager Beer glacée pour en fournir à ses clients, téléphone No 604.
Vendredi et samedi—Bock Beer. 3 mars—3t

A louer ou à vendre.
LA bâtisse à deux étages, formant le coin des rues Dauphine et Mandeville, No. 500 rue Dauphine. Le rez-de-chaussée conviendrait pour une épicerie ou un magasin de marchandises sèches; le haut pour une résidence. Une large véranda sur toute la devanture de la propriété. On louera le tout ensemble ou séparément. S'adresser à J. M. Villavaso, agent de propriétés, 5 Cour Gallier. 1er fév—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1887.

Liste de publication.

Antoine ou Hilaire dit Hénocque Elie; Barral; Aurenson Jean Baptiste Léon; Beaudéan Louis; Bellin Edouard François; Bernier Pierre; Blondeau Louis; Boudon Pierre Auguste; Bruistour Eugène Marie Georges; Charcot Emile; Chauveau Louis Marechal Ferrand; Carrou Louis; Chervin Claude; Colard Emile Jules; Desjardins les époux; Didiot François Joseph; Domecq Julien dit Léonard; Dupuy Léger; Génin Louis; Gosson Aimé; Girard Jean François; Germain Georges; Hearnon Jean Baptiste; Hourticolon Jean dit Parican; Jeanton Germain Jules; Mainguy Pierre Marie; LeBreton Charles Adolphe; Pauly Antoine; Pellicier Louis; Prévôt Pierre Nicholas; Putz Théodore Arnaud; René Henri; Rebours Francisque Emile; Robert Mme Cécile épouse Raspail; Rivoire l'Yves; Rivoire Hypolite; Sestier Léon et Jean; Serreune Firmin; Thaillandier Jean Baptiste; Trinquet Jeanne femme Fusch; Thomas Jean Marie; Vincent Alexandre.

LETTRES.

Arnould Stanislas, charpentier; Delouvert Aimé; Francez Gaston; Gebraun Lucien; Jourdan Mme Corinne née de Varilat; Moine Marius; Rouzaud Jean; Romault Alexandre; Vve Sénécal épouse Chatry.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.

Le Gérant,
PAUL DEPIERRE.

LIQUIDATION.
ME retirant positivement des affaires, j'offre aux marchands de la ville et de la campagne tout mon fort stock de Dry Goods et Notions à des prix excessivement bas. Un escompte libéral sera fait pour le cash.
H. MANUEL,
20 et 22 rue de Chartres, Nlle-Orléans.
17 fév—2m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie		$214,703 96
Sur les risques maritimes		10,987 55
Sur les risques de rivières		10,340 68
Primes totales		$236,032 19
Moins primes non échues		65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886		$170,382 19
PERTES PAYÉES.		
Sur les risques d'incendie	$88,584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 98	
Sur les risques de rivières	1,449 79	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	16,457 51	
Réassurances et primes remboursées	14,596 43	
		$122,656 29
Profits		$47,726 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,796 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 88
Billets à recevoir	56,259 41
Primes en collection	24,906 56
Actions d'Assurances	800 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	38,733 33
	$558,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.

JAMES FAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 3 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix, Amédée Hopkins, Jos. A. Shakspeare, Jos. B. Lallande, M. W. Smith, Paul Fourchy, W. B. Bullinger, D. Fatjo, Paul Capdevielle, Alden McLellan.